



**Mes dernières
volontés**

Avant-propos

Pensez-y:

Vos proches, lorsque vous serez décédé(e), devront agir rapidement et dans une situation de stress psychique. Ce stress peut encore être renforcé s'ils sont dans l'incertitude quant à vos dernières volontés (par ex. inhumation ou crémation/incinération).

Votre décès peut se produire subitement et de façon inattendue; ou encore, ayant perdu conscience, peut-être ne pourrez-vous plus faire connaître vos désirs, vos dernières volontés, vos dispositions en cas de décès. Il ne sera alors pas évident de savoir si les souhaits que vous aurez éventuellement exprimés oralement auparavant correspondent réellement à vos désirs profonds ou s'ils n'étaient que de simples recommandations n'ayant pas un caractère impératif.

Vos inhibitions, votre réserve, vos hésitations à remplir ce document peuvent être surmontées. Pour votre propre bien et celui des personnes qui vous sont chères. Informez précisément vos proches ou une personne de confiance de l'endroit où ils pourront trouver le document exposant vos dernières volontés. Placez ce document en lieu sûr, avec vos autres documents importants (permis d'établissement, livret de famille, etc.). Aux personnes qui vivent seules ainsi qu'aux personnes retraitées, nous conseillons tout particulièrement de remettre une copie du document à une personne de confiance.

Par un entretien avec vos proches, vous éviterez de les mettre dans un état de stress ou dans une situation difficile. Ainsi, vous protégerez également votre personnalité et vous conférerez une validité à vos *dernières volontés*.

En cas de mort subite, il faut éviter que l'on n'agisse contre votre volonté et protéger votre personnalité. Veillez donc à ce que votre droit à l'*intégrité corporelle* puisse être respecté jusqu'à l'inhumation incluse. C'est dans ce but que le présent document a été imprimé. Faites donc un plein usage de cet instrument qui est une aide à la décision.

L'inhumation est réglée de manière différente selon les cantons et les communes. Placez à un endroit aisément accessible (par ex. dans votre portefeuille) une indication concernant ces réglementations et dispositions; indiquez aussi l'endroit où l'on peut les trouver.

Pour votre famille et vos proches, c'est finalement la question des coûts qui déterminera les modalités de votre sépulture, à moins que vous n'ayez pris par écrit des dispositions claires.

Donnez-vous du temps. Remplissez aujourd'hui encore les différentes pages de ce document. Pour les dispositions que vous tenez pour irrévocables ou qui vous tiennent particulièrement à cœur, nous vous recommandons d'utiliser un stylo-encre, un stylo-bille ou un crayon-feutre. Les dispositions susceptibles de changer et celles qui ne sont que des suggestions ou des propositions peuvent être écrites avec un simple crayon, ce qui vous permettra, le cas échéant, de les modifier plus facilement.

Table des matières

	Page	A remplir à l'encre ou au crayon
Avant-propos (nom, prénom, date de naissance)	1	
Mes instructions	3	à l'encre
1^{re} partie:		
En cas de décès, que faire?		
Avant les funérailles		
Mesures immédiates en cas de décès		
I.a. Genre de sépulture (instruction/décision)	4	à l'encre
I.b. Désirs/suggestions quant aux modalités des funérailles (cérémonie, cercueil, habits, exposition du corps)	5-8	au crayon
II. Personnes à informer (parenté, connaissances, curé/pasteur, employeur, etc.)	9-12	au crayon
III. Don d'organes et autopsie	13	à l'encre
2^e partie:		
Avant mon décès / Troubles de santé		
Comment je souhaiterais mourir ...	14	
IV. Mes souhaits en cas de maladie	15-17	à l'encre
V. Accompagnement en fin de vie	18	à l'encre
3^e partie:		
Après mon décès / Démarches à effectuer		
Où sont les documents nécessaires?	19	
VI. A qui s'adresser pour des conseils	20	au crayon
VII. Enfants, animaux, plantes, etc.	21	à l'encre
VIII. Assurances, caisse-maladie, AVS, délais, etc.	22	au crayon
IX. Procurations (banques, compte de chèques postaux, solde des comptes)	23	au crayon
X. Testament, contrats, attestations, certificats, polices d'assurance	24-27	au crayon
Clés, quittances, pièces justificatives, déclaration d'impôts	26-27	au crayon
Etat de fortune (banque, safe, CCP, objets de valeur)	28	au crayon
Titres, biens fonciers, objets d'art et pièces de collection	29	au crayon
XI. Passifs, obligations, cautions	30	au crayon
XII. Appendice	31-32	à l'encre/ au crayon

L'ASAV ainsi que ses membres et éditeurs ne répondent pas des éventuelles prétentions qui pourraient être formulées en rapport avec la présente brochure.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, par leurs informations et leurs conseils, ont permis la réalisation de cet ouvrage.

Nous prions *toutes les personnes* qui trouveraient ces dispositions ou en prendraient connaissance de bien vouloir exécuter les volontés qui y sont exprimées ou du moins de leur accorder toute leur attention.